



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 7 décembre 2020 à 12h00
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Avis sur les amendements gouvernementaux au projet de loi n°7139 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, ainsi que sur deux projets de règlements grand-ducaux d'exécution
2. Avis sur le projet de loi n°7642 modifiant la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation et modifiant certaines dispositions du Code civil
3. Rapport sur les activités du bureau
4. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 23 novembre 2020

Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher